



## Reconnaissance d'un enfant naturel

Par **cocotier**, le **10/08/2010** à **19:35**

Bonjour,

Je suis de nationalité française, marié, 3 enfants. J'ai eu une enfant née hors mariage, au Gabon, âgée aujourd'hui de 23 ans, de nationalité gabonaise. Je souhaite la reconnaître. Quelles sont les démarches à effectuer ?

Par **Domil**, le **11/08/2010** à **22:54**

Vous devez la reconnaître au Gabon (voyez comment ça se passe là-bas) parce qu'en France, il n'y a aucun acte de naissance pour elle.  
Demandez au consulat du Gabon en France